



Le 5 mai 2020

Transports : Valence encourage les déplacements doux lors de la reprise la semaine du 11 mai

En vue de la reprise progressive de l'école et du travail sur site à partir de la semaine prochaine, la Ville de Valence et Valence Romans Déplacements vous informent des mesures mises en œuvre de façon à faciliter les déplacements sur le territoire et à assurer la sécurité des usagers.

Les transports en commun adaptés à la situation

A partir du 11 mai, le réseau Citéa va reprendre des horaires adaptés permettant d'assurer 70% des services en situation normale. Ainsi, du lundi au samedi, les horaires des lignes seront similaires à ceux du samedi sauf pour la ligne InterCitéa qui fonctionnera en horaires Vacances Scolaires. Le dimanche, les horaires habituels seront appliqués.

Dès le 11 mai, de nouvelles mesures sanitaires seront en place dans les bus :

- port du masque obligatoire pour les voyageurs et les conducteurs,
- neutralisation d'une place sur deux dans les véhicules, soit 15 places dans les bus (au lieu de 20 assises et environ 50 debout) et 30 places dans les cars (au lieu de 60),
- montée par la porte avant sauf autocars du service Express (et sous réserve de publication du décret l'autorisant), descente par les portes centrale et arrière,
- pas de vente à bord de billets à l'unité mais validation obligatoire des titres de transports et création d'un billet unité dématérialisé (ticket par SMS valable 1h en envoyant Citéa au 93200, numéro non surtaxé),
- mise en place progressive, à destination des voyageurs, de distributeurs de gel hydro-alcoolique dans les bus et en agence,
- désinfection de tous les véhicules 2 fois par jour,
- adaptation des postes de conduite pour protéger le personnel.

Les règles de distanciation sociale sont à respecter pendant les déplacements, aux principaux arrêts et dans les agences. Les voyageurs seront invités à adapter leurs déplacements pour éviter les heures de pointe et permettre de lisser la fréquentation sur la journée.

Par ailleurs, les agences commerciales rouvriront dès le 11 mai avec des horaires adaptés, du lundi au vendredi de 12h30 à 19h. Sur place, l'entrée est régulée et le port du masque, obligatoire. Une protection par vitre est mise en place pour protéger les clients et les conseillers et l'appoint sans rendu de monnaie ainsi que le paiement par CB seront à privilégier.

Les services Express (à vocation scolaires) seront opérationnels à partir du lundi 18 mai et adaptés dans la mesure du possible aux reprises des établissements scolaires.

Les services de Transports Ecoles (TE ; réservés aux maternelles et primaires) et à la demande Résa+ et Access+ continueront d'être suspendus car les conditions de transport ne permettront pas d'effectuer des voyages en respectant les consignes sanitaires.

Tous à vélo : des voies cyclables temporaires et sécurisées, la gratuité des Libélos et une aide financière à l'achat de vélos

A la sortie du confinement, une baisse de la fréquentation des transports en commun étant attendue du fait des mesures de distanciation sociale, la Ville aménage de nouvelles voies cyclables, temporaires et sécurisées afin d'encourager l'usage du vélo pour les courtes et moyennes distances tout en priorisant l'accès aux transports en commun des personnes fragiles et des usagers longue distance.

Ces pistes se situent sur 4 axes principaux :

1. Boulevard du Maréchal-Juin : la largeur de la chaussée est réduite sur près de 2 km et une piste cyclable bidirectionnelle est mise en place du côté Nord de la voie,
2. Avenue de Verdun/boulevard Gustave-André : une piste bidirectionnelle est aménagée depuis le giratoire de l'avenue de la Marne jusqu'au giratoire de la rue Barnave. Pour cela, entre l'avenue de la Marne et la rue Narvik une des deux voies de circulation côté nord est supprimée, entre la rue Narvik et la rue Guynemer la voie de circulation sud est déviée par les rues Narvik et Foch et enfin, entre la rue Guynemer et la rue Barnave la voie de bus est transformée en voie de circulation.
3. Avenue de la Marne : le nord de l'avenue va être mis en sens unique (entre l'avenue de Verdun et le passage de l'Argonne) et une voie est supprimée au sud (entre le passage de l'Argonne et l'avenue de Romans) pour permettre l'aménagement d'une piste bidirectionnelle.
4. Carrefour avenue de Chabeuil/boulevard Churchill : le carrefour est simplifié et les bandes cyclables existantes sont prolongées jusqu'aux lignes de feux pour éviter une cohabitation des vélos et des piétons au niveau des traversées piétonnes. Cet aménagement ne sera réalisé qu'après le 11 mai, les moyens ayant été priorités sur les axes cités précédemment. D'autres aménagements sont en cours d'étude pour assurer une continuité cyclable sur l'avenue de Chabeuil.

Axes structurants spécialement aménagés, vitesses apaisées, doublements facilités entre cyclistes : tout est mis en œuvre pour anticiper une augmentation de l'usage des vélos, favoriser une circulation fluide et partagée, dans le respect des règles de distanciation sociale.

De plus, en permettant de limiter l'usage de la voiture individuelle, ces nouvelles pistes cyclables devraient contribuer à limiter la pollution, facteur aggravant du Covid-19.

Une évaluation, réalisée à la fin de l'été, mesurera l'impact de ces installations temporaires sur la circulation. Au 31 août, celles-ci pourront être pérennisées, adaptées ou supprimées suivant les résultats obtenus.

De son côté, Valence Romans Déplacements annonce le redémarrage du service Libélo (300 vélos en libre-service et 44 vélostations) à compter du mercredi 13 mai. Dès cette date et jusqu'à fin septembre, l'accès au service sera gratuit pour encourager l'usage du vélo (pas de frais d'accès au service pour les nouveaux inscrits et consommation gratuite la première heure pour tous au lieu des 30 premières minutes puis 0,5 euro par demi-heure supplémentaire). L'inscription au service se fait directement sur l'application mobile PBSC 7j/7, 24h/24.

Libélo est accessible aux personnes âgées de plus de 16 ans.

Les utilisateurs sont naturellement invités à respecter les précautions d'usage : le port de masque et de gants ainsi que le nettoyage du guidon et des endroits manipulés sont vivement conseillés.

A noter que le service Libélo dispose également de vélos en location longue durée à conserver au domicile.

Enfin, une aide financière de 75 euros sera apportée par Valence Romans Déplacements pour tout achat de vélo de ville en vue de déplacements du domicile au travail, à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 5 juillet prochain.



CONTACT PRESSE : Émilie Gay
04 75 79 20 19 – emilie.gay@mairie-valence.fr